

**NOTRE DAME DES LANDES
FACE AU DOSSIER DEBAT-PUBLIC**

NOEL 2002

PROJET D'UN AEROPORT

Pour le maître d'ouvrage, l'objectif est de se substituer à Nantes Atlantique et de donner à la nouvelle plate-forme une dimension internationale et européenne valorisant ainsi le Grand Ouest atlantique

Si le projet répond à un besoin dans le cadre du développement durable, il mérite toute notre attention

Malheureusement le dossier de présentation ne répond pas à nos interrogations et l'intérêt général ne doit pas ignorer l'impact sur les populations directement concernées. Le document qui nous est présenté est fait pour être lu dans les salons parisiens et non pas par les riverains du projet.

Le contenu du dossier Débat Public ne doit pas conduire à une relation négative

Il est temps d'arrêter de prendre l' AUTRE pour un demeuré et d'engager des négociations en s'appuyant sur le respect de ceux qui n'ont rien demandé mais qui risquent de voir leur environnement complètement bouleversé.

Il est urgent de prendre en compte les réticences et inquiétudes des populations riveraines et d'apporter l'information la plus complète

La relation avec le maître d'ouvrage est faussée par une attitude normative ; Donner la bonne réponse plutôt que la vraie réponse et dicter ce que vous devriez faire :

Rentrez dans le rang de toute façon cela va se réaliser !

Au vu de cette présentation irréaliste du projet, personne n'est dupe à Notre Dame Des Landes et nous refusons la manipulation voir la provocation

Arrêtez le massacre

La commune de Notre Dame Des Landes a subi depuis plus de trente ans les retombées négatives d'un projet d'aéroport.

Tenue à l'écart des grands axes routiers

Une urbanisation restreinte liée à l'emprise des 800 ha de ZAD (zone d'Aménagement Différée)

Des mesures conservatoires imposées par l'Etat (interdiction de construire dans certains villages) Notre Dame Des Landes est la seule commune à avoir eu des contraintes urbanistiques

Un développement industriel nul

Notre Dame Des Landes a vécu sous l'épée de Damoclès représentée par le projet d'aéroport. Maintenu dans l'ignorance des possibilités d'aménagements futurs tout en supportant l'étiquette < Aéroport de Notre Dame Des Landes >

Aujourd'hui le débat public a officiellement commencé et le document d'information présenté aux populations n'apporte malheureusement rien de précis. Notamment si le projet doit se réaliser, trois scénarii sont proposés en ce qui concerne l'implantation des pistes et des infrastructures routières.

Il est regrettable que la configuration de la ZAD n'apparaisse nulle part avec précision (voir page 39 du document).

Nous observons aussi que les scénarii de positionnement de piste apparaissent sur une partie de carte sans échelle et sans beaucoup de repères. Notamment absence de superposition des pistes avec la ZAD (pages 52 à 57)

Cette superposition réalisée sur une même carte laisse apparaître dans le scénario Nord 510 mètres et le scénario 1300 mètres, l'existence d'une des pistes en dehors de la ZAD et passant sur le village de l'Epine en Notre Dame Des Landes (80 maisons 250 habitants)

Est-ce une erreur due à un manque de cohérence et de coordination entre les services de l'Aviation Civile et la Direction de l'Équipement ?

Ou est-ce une dissimulation volontaire d'une possibilité d'implantation réalisée par l'Aviation Civile en accord avec les services de la DDE ?

Quoi qu'il en soit, les populations concernées ont le droit de savoir et d'exiger des explications

Le conseil municipal refuse toutes implantations en dehors de la Z A D et apporte son soutien aux habitants de l'Épine

La Z A D créée en 1974 a une superficie de 1200 ha sachant que 650 ha seraient suffisants pour un tel équipement (Nantes Atlantique 340 ha)

Comment et en vertu de quoi peut-on maintenant positionner une piste en dehors de la zone prévue ?

Cela tend à prouver que le site actuel n'est plus approprié pour recevoir un tel équipement.

Nous devons nous attacher à défendre les intérêts de notre territoire et tenter d'atteindre l'objectif proposé ou imposé dans l'intérêt des uns et le respect des autres, de façon à trouver une solution équitable et mutuellement avantageuse

Cela implique l'examen d'alternatives pertinentes, permettant à chacun de s'exprimer

Le Maire de Notre Dame Des Landes

Louis Cercleron